

PAYS ACTUS

LA LETTRE D'INFORMATION DU PAYS DE VALENCAY EN BERRY



Commune d'Arpheuilles

ZOOM DU MOIS

2021, un bilan

L'année 2021 fut encore touchée par l'actualité du COVID. Malgré cela l'équipe du Pays s'est tenue active pour poursuivre ses actions pour le développement du territoire et le soutien de vos projets. Ainsi, 2021 a vu la concrétisation du nouveau Contrat Local de Santé, la clôture du premier Contrat d'Objectif Territorial, l'amplification de l'OPAH, la finalisation du contrat territorial du Fouzon et le lancement de son étude bilan, la contractualisation du CRTE... Ces travaux ne sont que des exemples car plusieurs nouveaux chantiers sont engagés et verront leur concrétisation en 2022 comme la dématérialisation du droit des sols, la négociation d'un nouveau Contrat de Pays et la négociation de nouveaux fonds financiers pour vous accompagner au plus près de vos préoccupations.

L'équipe et les vice-présidents se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année qui verra la réussite de tous vos projets.

Jean AUFRERE
Président du Pays

La dématérialisation du droit des sols



A partir du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande du droit des sols en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes devront donc être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Celles de plus de 3500 habitants, ou leur centre instructeur mutualisé, devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. Ainsi, pour parfaire son service et celui des collectivités adhérentes, le Pays œuvre pour être opérationnel au 1er janvier et pour accompagner les communes dans cette nouvelle méthodologie.

Ainsi, la dématérialisation comprend deux outils au service des communes, de l'instruction et des pétitionnaires :

La saisie par voie électronique :

- Le pétitionnaire se connecte sur une plateforme où il complète son cerfa et ses pièces. Il envoie et suit pas à pas son dossier
- La commune réceptionne le document et lui adresse un accusé de réception. Automatiquement, le centre instructeur est alors prévenu d'un dépôt de dossier.
- Le centre instructeur instruit et réadresse sur la plateforme à la commune les arrêtés générés automatiquement

La dématérialisation des services d'instruction "Plat'eau" : les consultations avec les services nécessaires à l'instruction (ARS, ABF, DDT, SDIS, SRA ...) seront désormais consultés par voie électronique via une plateforme.

Ainsi le "chantier" enclenché sur le territoire comprend plusieurs enjeux et intérêts :

- **Compléter le logiciel d'instruction pour un meilleur suivi des dossiers**
- **Meilleure interaction entre les demandeurs, les communes, le centre instructeur ainsi que les services extérieurs consultés.**
- **Un travail facilité pour les instructeurs**

L'équipe du Pays travaillera en étroite collaboration avec chacune des communes pour faciliter ce projet.

Les BREVES

Contrat d'Objectif Territorial des Energies renouvelables thermiques

C'est un contrat qui vise à rendre accessible des financements et à soutenir les projets d'investissement d'énergies renouvelables thermiques, de tous porteurs de projet hors particuliers (collectivités, entreprises,...). Le Pays de Valençay en Berry et le Pays Castelroussin Val de l'Indre portent conjointement le contrat, en partenariat avec l'ADEME ainsi que le Conseil Régional depuis le 1er Mars 2018. Ce projet s'est soldé par une réussite dans le délai accordé avec 10 opérations et plus de 5000 MWH produits avec des énergies renouvelables. Afin de poursuivre cette dynamique, un nouveau COT a été déposé auprès de nos partenaires. L'ADEME assume un appui d'ingénierie fort à notre territoire et grâce à ce contrat, nous disposons d'une équipe de prestataires pour accompagner tous les projets gratuitement (pré-étude, écriture des cahiers des charges, etc.).

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le CRTE du Pays de Valençay en Berry a été signé le 14 décembre, comme plus de 800 autres CRTE français. Ils ont pour objectifs de constituer un nouveau cadre de dialogue pour faire converger les objectifs de l'Etat, du Conseil régional, du Conseil départemental, des territoires et coordonner les outils financiers des partenaires au bénéfice du territoire.

Ainsi, tous les projets qui permettront de concourir à la stratégie territoriale définie seront désormais présentés à des réunions de financeurs en début d'année. Avec l'appui du Pays, ces réunions permettront de négocier et rationaliser les plans de financement de tous les projets du territoire.

POUR APPROFONDIR

Le Règlement Européen de Protection des Données

Le Règlement Européen de Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce règlement apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité de données personnelles, des droits des personnes concernées, etc... et rend obligatoire leur application. Le non-respect de cette nouvelle mise en conformité entraîne de lourdes sanctions. Les nouvelles obligations légales imposées étant nombreuses, le manque de moyens (matériel et humain) ainsi que la non conformité au RGPD, a amené le Pays à proposer une solution opérationnelle pour les collectivités. Le recrutement d'un délégué à la Protection des Données en est la preuve pour accompagner les entités adhérentes dans cette démarche de mise en conformité. Ses principales missions sont : sensibiliser et accompagner les acteurs, rédiger et mettre à jour les règles de sécurité, rédiger ou tenir les registres des activités de traitement. En voulant bien faire, et dans la continuité des actions réalisées depuis des années, les communes oublient d'informer au préalable les personnes concernées et/ou de recueillir le consentement lorsque la finalité n'est plus la même. Or l'article 226-21 du code pénal condamne le fait de détourner les informations personnelles de leurs finalités sans avoir eu au préalable le consentement de la personne concernée (ex: colis de Noël).



A VOS AGENDAS

- **21 janvier à 10h00 - Levroux** - Comité de pilotage « fiches accessions en bourg-centre »
- **17 et 18 janvier** - Ateliers Thématiques pour la définition du Programme d'Actions du Programme Alimentaire et Agricole du Territoire
 - 17 janvier à 14h00 à la salle des fêtes d'Ecueillé "L'installation agricole et la gestion du foncier en Pays de Valençay en Berry"
 - 18 janvier à 9h00 à la salle des fêtes d'Ecueille "De la production à la distribution en passant par la transformation en Pays de Valençay en Berry"
- **26 janvier à 14h30 - Valençay** - Comité de pilotage du Contrat local de santé
- **28 janvier à 14h00 - Ecueillé** - Atelier de construction et de lancement du Programme Alimentaire et Agricole du territoire "CONSTRUISONS ensemble les actions de demain pour réussir la transition alimentaire et agricole du territoire !"
- **4 février à 9h30** - Comité de pilotage du Contrat territorial du bassin versant du Fouzon
- **21 février à 18h30 - Chatillon-sur-indre** - Réunion de Bureau du Pays (à destination uniquement des élus du Bureau)
- **Réunion à venir - restez informé :**
Comité de pilotage du Programme Alimentaire de Territoire
- **Permanences du service habitat au plus près des habitants :** 18 janvier - Chatillon ; 26 janvier - Ecueillé ; 2 février - Levroux ; 9 février - Chabris ; 16 février - Chatillon ; 23 février - Ecueillé

Attention, si l'une de ces réunions vous intéresse, contactez le Pays dans le cas où des aléas de calendrier auraient pu se produire.

4 rue Talleyrand - 36600 VALENÇAY contact@paysvalencayenberry.com 02.54.00.32.35

Vous souhaitez recevoir cette lettre d'information ? Écrivez-nous à contact@paysvalencayenberry.com

PROGRAMME D'ANIMATIONS SANTÉ

JANVIER / FEVRIER 2022



CAFÉ DEUIL

25.01.22, CAFÉ-HÔTEL LA PROMENADE À POULAINES, DE 18H30 À 19H30

De nos jours il est très difficile pour les personnes en deuil de venir se confier à des associations ou toute autre personne pour faire face à la perte d'un être cher. C'est pourquoi, Le Contrat Local de Santé du Pays de Valençay en Berry, en partenariat avec l'association Elisabeth Kübler-Ross, organise un "café deuil" sur le modèle des cafés historiques ou cafés-philos. Cette initiative permettra à chaque personne de parler, échanger et écouter sur le deuil, que cela soit la perte d'un proche ou de toute autre perte douloureuse. Cette occasion permettra aux endeuillés de se rapprocher de l'association pour entendre parler ou tout simplement commencer à parler du deuil.

EKR
FRANCE

Les bénévoles de l'association Elisabeth Kübler-Ross France
vous invitent à les rejoindre lors d'un

CAFÉ DEUIL

En partenariat avec le Contrat Local de Santé du Pays de Valençay en Berry.

Cette rencontre conviviale permettra à chacun de parler ou d'écouter
parler du deuil, qu'il s'agisse de la perte d'un proche, ou de toute autre
perte douloureuse... dans le respect de la douleur de chacun.
(Entre libre - Consommation à la charge des participants)

Mardi 25 janvier 2022
de 18h à 19h30

Café de la Promenade
1, rue de la Promenade
36210 POULAINES

Association Elisabeth Kübler-Ross France
8-1, rue des Mécaniciennes 36000 Châteauroux - Tél. 02 54 07 01 69
contact@ekr-france.fr
www.ekr-france.fr


Pays de
Valençay en Berry
Chabris - Châtillon - Ecueillé - Levroux - Valençay



4 rue Talleyrand - 36600 VALENCAY - contact@paysvalencayenberry.com - 02.54.00.32.35

REINVENTONS LA PREVENTION AU QUOTIDIEN